

Fiche thématique prévention/promotion de la santé pour structures pluriprofessionnelles de 1^{er} recours

Thème: Prévention du suicide

Référentiels :

- Programme national d'actions contre le suicide 2011-2014 ;
- Plan Psychiatrique et Santé mentale 2011-2015 ;
- **Programme Régional de Santé 2018-2028.**

Pour vous aider dans vos pratiques, l'ARS BFC finance un dispositif de formations auquel vous pouvez adhérer :

Dispositif de formation au repérage et à l'évaluation de la crise suicidaire :

Depuis 2018, le dispositif de formations au repérage, à l'évaluation et à l'intervention de la crise suicidaire a été actualisé et est déployé sur l'ensemble de la région, à destination, entre autre, des professionnels de santé.

Les professionnels de santé des MSP peuvent ainsi suivre ces formations au plus près de leur lieu d'exercice en intégrant un réseau de personnes formées et sensibilisées à cette problématique ; ils peuvent également être à l'initiative d'une formation sur leur territoire.

Pour cette thématique les demandes de financement sont à faire en priorité sur l'ACI. En cas d'action nécessitant un financement plus important et supérieur à l'ACI, un financement sur le FIR est possible, à étudier avec la FEMASCO.

Actions pouvant être mises en œuvre, et permettant un financement ACI ou FIR :

Toute action coordonnée collective et multiprofessionnelle à l'initiative des professionnels de santé de la MSP permettant d'améliorer/de contribuer à la prévention du suicide ;

- ⇒ Proposer des temps forts, collectifs, pluriprofessionnels auprès de votre patientèle, en s'inscrivant notamment en tant que relais de campagnes de prévention du suicide et de promotion de la santé mentale :
- La journée mondiale de prévention du suicide, le 10 septembre ;
 - La journée nationale de prévention du suicide, le 5 février ;
 - La journée mondiale de la santé mentale, le 10 octobre.

Autres dispositifs existants :

Formation PSSM (Premiers secours en santé mentale) : il s'agit d'une formation courte accessible à tous (profils variés) pour devenir secouriste en santé mentale (issue d'un programme probant australien). La liste des formateurs est disponible sur le site PSSM France : <https://pssmfrance.fr/>

« Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une

personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté ».

Numéro national de prévention suicide (3114).

Il s'agit d'une plateforme de répondants dédiée à la prévention du décès par suicide. Des répondants infirmiers ou psychologues sont formés à répondre, évaluer et gérer les situations de crise au téléphone. Mise en place début mai en région BFC : 7j/7).

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'actions de sensibilisation ou de prévention réalisées ;
- Nombre et catégories de professionnels formés.

Référent thématique ARS-Direction Santé Publique :

Mathilde DELAUNE, Département Prévention Santé Environnement
ars-bfc-dsp-pse@ars.sante.fr